

La Lettre du “Parlement des Artistes”



OFFICIA- DUNT

2.1 DES PREMIERS SIGNA- TAIRES

2 satisfecit

3 Un coût

4 Un soutien

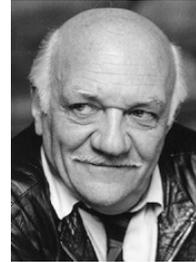
5 INVITÉS, ECOUTÉS

6 Quel sens ?

Après un an d'existence, ce qui a été fait.

Des premiers signataires

Bonjour ! Un an passé, déjà ! Le 21 mars 2008, Gabriel Bacquier le premier signait ce qui allait devenir le texte de référence pour des centaines de musiciens, au premier chapitre desquels les chanteurs lyriques. “L’Appel à la Refondation des Troupes de Théâtre Lyriques” était né.



Vinrent très vite les signatures d’autres artistes tels Michelle Command, Andrée Esposito, Hélène Perraguin, Mady Mesplé, puis Ludovic Tézier, Robert Massard, Michel Sénéchal, Roberto Alagna, les chefs Alain Altinoglu et Georges Prêtre. Des directeurs d’opéras ou de festivals comme Jean-Louis Grinda signèrent. Toutes les générations étaient représentées. Grâce à leur présence en tête de ce texte, les premières critiques sourcilleuses allaient se faire plus discrètes.



Il a fallu expliquer à maintes reprises qu’il ne s’agit ici que de préservation de patrimoine linguistique et musical et, par là, de préservation d’emploi artistique.

Satisfecit

L’on a pu d’abord se féliciter de voir que le texte recueillait un écho favorable chez ceux qui, sus-cités, n’avaient pas à proprement parler besoin de travail, et signaient **par solidarité avec leurs collègues**. J’en suis très fier, car tout est parti d’un simple texte sur un blog.



La puissance d'internet a fait que tout le métier a aujourd'hui lu le manifeste sinon en a pris connaissance. **Opéra magazine** a consacré trois articles en tout à notre cause dans la foulée, la Lettre du Musicien et de nombreux forums sur internet ont évoqué le site et la situation très difficile que vivent les artistes vivant sur notre territoire. **France-Musiques** au cours d'émissions où Michel Sénéchal était invité (chez Benoît Duteurtre) a ouvert l'antenne aux revendications qui sont les nôtres. **France-Inter** grâce à l'émission spéciale consacrée à Gabriel Bacquier, fin 2008 chez Frédéric Lodéon qui a mentionné l'existence de notre site. Radio-Courtoisie a été le premier media à nous donner la parole. En télévision seule **France 24** a souhaité nous contacter et a mentionné le texte à l'occasion du Festival de St Céré où Olivier Desbordes s'est expliqué. Demain, Opéra Magazine ouvre les portes du Carrousel du Louvre le 20 mars 2009 prochain de 16 h à 18 h 00 de façon à ce que puisse s'exprimer l'Association créée par Michel Sénéchal : L'Union pour la Défense de l'Ecole de Chant Française.

En juillet 2008, le sud s'est organisé autour du baryton Cyril Rovey pour distribuer des centaines de tracts (téléchargeables sur le site) aux spectateurs de la Première du festival d'Aix-en-Provence. Ont été approchés M. Bernard Kouchner, Mme Chirac, M. le Président de la Cour des Comptes Philippe Seguin à qui nous promîmes une information sur le sujet. Tous ignoraient la situation.



Il ne reste plus qu'à tous ceux qui, chanteurs médiatisés, ont la chance d'être interviewés par la télévision, de s'exprimer eux aussi sur ce sujet en deux mots simples : ***qu'il ne s'agit pas d'exclure les artistes étrangers qui travaillent en France, mais en revanche de prendre garde à ne pas exclure du marché du travail ceux qui sont formés en France et essaient d'y faire carrière.*** En effet, tous les

chanteurs français n'ont pas vocation à devenir des vedettes internationales, et pourraient trouver une situation intermédiaire en pratiquant leur métier dans leur propre pays et en y défendant le beau chant français.

30 Centimes d'Euros ...

Le site internet a été acquis en nom propre pour la somme de 50 € par an, car je l'ai voulu sans publicités apparentes. Un versement de seulement **30 centimes par signataire** permettrait de garder le site ouvert et le nom de domaine en .org durant les deux prochaines années. C'est pourquoi je vous invite à **appuyer sur le bouton "FAIRE UN DON"** sur le site,

et envoyer **30 centimes d'Euros** (ou plus !) de façon sécurisée via Paypal. Merci d'avance de votre coopération et votre soutien actif.

aller sur le site >



J'ai créé en parallèle un "Groupe" connexe qui relaie notre actualité sur Facebook : "**Opéra Français**" (500 membres). Je conseille à tous de s'inscrire sur ce Groupe gratuitement, plate-forme pratique d'infos et de mise en relation professionnels.

Un soutien moral et intellectuel

Nous avons reçu des centaines de commentaires dont certains développés, ont reçu un intérêt appuyé des officines qui nous ont reçues. Merci à cet effet à Diana Higbee, Martine Olmeda, Elizabeth Cooper, Christophe Fel, Laurent Vidal, Richard Rittelman, Nicolas Carré... Quelques artistes étrangers ont également signé ; certains m'ont informé de la possibilité qu'utilisent certains de leurs collègues qui ont travaillé en France de toucher dans leur pays les indemnités de "Congés-Spectacles", même hors d'Europe. Comme quoi Schengen empêche d'un côté ce qu'elle permet de l'autre... On ne peut soit-disant pas mettre en place des mécanismes tendant à sauvegarder les emplois, ou tout du moins à conserver l'argent public à l'intérieur de l'Europe, mais en revanche on a le droit de le laisser s'échapper... comme d'hab'.

Invités

En octobre dernier, nous fûmes invités Michel Sénéchal, Gabriel Bacquier, Eric Chevalier, Sylvie Oussenko et moi-même par M. Pascal Dumay au **Ministère de la Culture**. M. le Délégué à la Musique nous a d'abord qu'il était hors de question d'imposer des quotas puisque, dans l'espace Schengen, il n'y a "*pas de préférence nationale*" possible. Ça tombait bien, puisque telle n'était pas notre demande. Cette entrevue a duré deux heures au cours desquelles les divers témoignages ont été notés, et "**les chiffres de l'emploi lyrique**" mis en ligne sur le site étudiés avec sérieux, avec la promesse de travailler sur le sujet d'une fiscalité moins désavantageuse **pour l'artiste résident en France**. Vous pouvez écrire à M. Pascal Dumay, DMDTS par mail à : tuan.luong@culture.gouv.fr.

En décembre 2008, c'est **Matignon** qui nous a invités et qui a reçu une délégation, par l'entremise du Conseiller Culturel de M. le Premier Ministre (8 mois après la parution de notre Manifeste, notez la rapidité exceptionnelle de l'action). Suite à cela, **le Président de la République** a mentionné notre cause dans son discours inaugural du conseil culturel du 2 février ([Lien](#)). Votre blog **Le Parlement des Artistes est donc reconnu au plus haut niveau de l'Etat**, l'affaire est suivie par des membres du gouvernement qui ont bien compris les tenants de l'affaire, et qui ont envie que ça bouge.

Dans quel sens ?

D'abord dans le sens du rapport de M. Dumay de 2001 (à télécharger sur le site) qui notait une faiblesse structurelle de l'éducation musicale dans notre pays, depuis la disparition des maîtrises jusqu'aux limites d'âges trop basses, imposées dans un système qui refuse matériellement le temps à l'artiste de se former au niveau où il devrait l'être pour aborder la concurrence internationale d'aujourd'hui.

Ensuite, en tentant de corriger les effets pervers la fiscalité, dénoncés sur notre graphique (à télécharger sur le site aussi). Et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? Plus que rester attentifs et soudés : **écrire à VOTRE DEPUTE de circonscription** pour l'informer, qu'il soit vigilant le jour où un Projet de Loi sera déposé (patience !) et éventuellement, nous tenir prêts à organiser une descente, un jour, dans une de nos belles salles d'opéra, si tout cela n'est pas suivi d'effet. Ce que votre serviteur n'a pas manqué de dire ouvertement à M. le Délégué à la Musique.

J'espère qu'en cela vous serez au rendez-vous, car l'enjeu est de taille, et l'appui sur le texte de l'Unesco en 2006 pour la Diversité Culturelle est primordial, car c'est bien de la Langue Française et de ses artistes francophones qu'il s'agit, pas de leur nationalité, vous l'aurez tous parfaitement compris.



contact : **Benoît Rivillon**

lpa.contact@yahoo.com

06 60 84 87 56

et n'hésitez pas à nous inviter à votre concert ou votre spectacle !